

Arrêté N° 26-DDTM85-581

**portant modification de la composition de la Commission locale de l'eau du
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Sèvre Nantaise**

**Le préfet de la Vendée,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre national du Mérite,**

- VU** le Code de l'Environnement, notamment les articles L.212-4 et R.212-29 à R.212-34,
- VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004, modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,
- VU** l'arrêté préfectoral du 18 mars 2022 portant approbation du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin Loire-Bretagne et arrêtant le programme pluriannuel de mesures,
- VU** l'arrêté inter-préfectoral Vendée/Loire-Atlantique/Maine-et-Loire/Deux-Sèvres n° 96-DRLP-66 du 24 janvier 1996 fixant le périmètre d'élaboration du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Sèvre nantaise, modifié par arrêté inter-préfectoral du 26 mars 2013,
- VU** l'arrêté préfectoral n° 22-DDTM85-575 du 14 septembre 2022 modifié, portant renouvellement des membres de la commission locale de l'eau du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Sèvre nantaise,
- VU** la désignation par l'association des Maires et Présidents de Communautés de Vendée de plusieurs représentants à la suite des élections municipales qui se sont tenues les 15 et 22 mars 2026,
- VU** la désignation par l'association des Maires des Deux-Sèvres de plusieurs représentants à la suite des élections municipales qui se sont tenues les 15 et 22 mars 2026,
- VU** la désignation par l'association des Maires et des Présidents de Communautés de Maine-et-Loire de plusieurs représentants à la suite des élections municipales qui se sont tenues les 15 et 22 mars 2026,
- VU** la désignation par l'association des Maires de Loire-Atlantique de plusieurs représentants à la suite des élections municipales qui se sont tenues les 15 et 22 mars 2026,
- VU** la délibération du comité syndical, en date du 25 juin 2026, procédant à la désignation de trois représentants du syndicat mixte Etablissement public territorial du bassin de la Sèvre Nantaise amenés à siéger au sein de la commission locale de l'eau
- VU** la délibération du syndicat mixte Vendée Eau en date du 25 juin 2026 désignant un représentant amené à siéger au sein de la commission locale de l'eau,

CONSIDÉRANT les changements de plusieurs représentants des collectivités territoriales :
représentant des maires, représentant des intercommunalités,

Arrête

Article 1 : Composition de la commission locale de l'eau

L'arrêté préfectoral n° 22-DDTM85-575 du 14 septembre 2022 est modifié comme suit :

1 - Collège des représentants des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux : (32 membres)

Représentant des maires et des présidents de communautés du département de la Loire-Atlantique

Communauté d'agglomération « Clisson Sèvre et Maine Agglo » :
Monsieur Denis THIBAUD

Communauté urbaine « Nantes Métropole » :
Madame Louise PAHUN

Communauté de communes « Sèvre et Loire » :
Monsieur Jean-Marc JOUNIER

Commune de Vertou :
Monsieur Thomas DELPLACE

Représentant des maires et des présidents de communautés du département de Maine-et-Loire

Communauté d'agglomération « Mauges Communauté » :
Madame Marie-Annick Renoul
Monsieur Jean-Luc Tilleau

Communauté d'agglomération « Agglomération du Choletais » :
Monsieur Christophe PIET
Monsieur Dominique SECHET

Commune de Sèvremoine :
Monsieur Philippe BACLE

Représentants des maires et des présidents de communautés du département des Deux-Sèvres

Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais :
Monsieur Jean-François PAULET

Communauté de communes de Parthenay Gâtine :
Madame Véronique SABIRON

Communauté de communes Val de Gâtine :
Madame Christiane BAILLY

Commune de Mauléon :
Madame Sonia COUTANT

Commune de Montcoutant-sur-Sèvre :
Monsieur Eric BERTHELOT

Représentants des maires et des présidents de communautés du département de la Vendée

Communauté de communes du Pays des Herbiers :
Monsieur Pierre PLUCHON

19, rue Montesquieu – BP 60827 85021 La Roche-sur-Yon Cedex
Tél. : 02 51 44 32 32 – Mél. : ddtm@vendee.gouv.fr
Ouverture au public : du lundi au vendredi, de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent – Les Essarts :
Monsieur Christian MERLET

Communauté de communes Terres de Montaigu- communauté d'agglomération :
Monsieur Jean-Michel BREGEON

Communauté de communes du Pays de Mortagne :
Monsieur Gilbert LEROUX

Communauté de communes du Pays de Pouzauges :
Madame Adeline AUBERGER

Communauté de communes du Pays de la Châtaigneraie :
Monsieur Bernard MOTTARD

Commune des Herbiers :
Monsieur Christian RONDEAU

Commune de Sèvremont :
Monsieur Alain SCHMUTZ

Établissement public territorial du bassin de la Sèvre nantaise
Monsieur Florent LIMOUZIN
Monsieur Pascal LAGOGUÉE
Monsieur Laurent GIRARDIN

Syndicat Mixte « Vendée Eau »
Monsieur Jean-Pierre ROY

Le reste de l'article 1 est sans changement.

Une liste récapitulant la nouvelle composition de la commission locale de l'eau est annexée au présent arrêté.

Article 2 : Publication

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs des préfectures de la Vendée, de la Loire-Atlantique, de Maine-et-Loire et des Deux-Sèvres. Il sera également mis en ligne sur le site internet désigné par le Ministère chargé de l'environnement : www.gesteau.fr

Article 3 : Délais et voies de recours

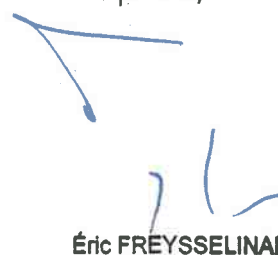
Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la date de publication du présent arrêté aux recueils des actes administratifs, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent.

Article 4 : Exécution

Les Secrétaires généraux des préfectures de la Vendée, de la Loire-Atlantique, de Maine-et-Loire et des Deux-Sèvres et le Directeur départemental des territoires et de la mer de la Vendée sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à La Roche-sur-Yon, le 08 SEP. 2026

Le préfet,



Éric FREYSSSELINARD

**ANNEXE à l'arrêté préfectoral n° 26-DDTM85-581
portant modification de la composition de la commission locale de l'eau (CLE)
du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE)
du bassin de la Sèvre nantaise**

Composition de la CLE du SAGE du bassin de la Sèvre nantaise

60 membres

1 - Collège des représentants des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux : (32 membres)

Conseil régional des Pays de la Loire
Monsieur Antoine CHÉREAU

Conseil régional Nouvelle-Aquitaine
Monsieur Mathieu LABROUSSE

Conseil départemental de la Loire-Atlantique
Monsieur Ugo BESSIÈRE

Conseil départemental de Maine-et-Loire
Monsieur Xavier TESTARD

Conseil départemental des Deux-Sèvres
Monsieur Thierry MAROLLEAU

Conseil départemental de la Vendée
Monsieur Eric SALAÛN

Représentant des maires et des présidents de communautés du département de la Loire-Atlantique

Communauté d'agglomération « Clisson Sèvre et Maine Agglo » :
Monsieur Denis THIBAUD

Communauté urbaine « Nantes Métropole » :
Madame Louise PAHUN

Communauté de communes « Sèvre et Loire » :
Monsieur Jean-Marc JOUNIER

Commune de Vertou :
Monsieur Thomas DELPLACE

Représentant des maires et des présidents de communautés du département de Maine-et-Loire

Communauté d'agglomération « Mauges Communauté » :
Madame Marie-Annick Renoul
Monsieur Jean-Luc Tilleau

Communauté d'agglomération « Agglomération du Choletais » :
Monsieur Christophe PIET
Monsieur Dominique SECHET

Commune de Sèvremoine :
Monsieur Philippe BACLE

Représentants des maires et des présidents de communautés du département des Deux-Sèvres

Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais :
Monsieur Jean-François PAULET

Communauté de communes de Parthenay Gâtine :
Madame Véronique SABIRON

Communauté de communes Val de Gâtine :
Madame Christiane BAILLY

Commune de Mauléon :
Madame Sonia COUTANT

Commune de Montcoutant-sur-Sèvre :
Monsieur Eric BERTHELOT

Représentants des maires et des présidents de communautés du département de la Vendée

Communauté de communes du Pays des Herbiers :
Monsieur Pierre PLUCHON

Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent – Les Essarts :
Monsieur Christian MERLET

Communauté de communes Terres de Montaigu- communauté d'agglomération :
Monsieur Jean-Michel BREGEON

Communauté de communes du Pays de Mortagne :
Monsieur Gilbert LEROUX

Communauté de communes du Pays de Pouzauges :
Madame Adeline AUBERGER

Communauté de communes du Pays de la Châtaigneraie :
Monsieur Bernard MOTTARD

Commune des Herbiers :
Monsieur Christian RONDEAU

Commune de Sèvremont :
Monsieur Alain SCHMUTZ

Établissement public territorial du bassin de la Sèvre nantaise

Monsieur Florent LIMOUZIN
Monsieur Pascal LAGOGUÉE
Monsieur Laurent GIRARDIN

Syndicat Mixte « Vendée Eau »
Monsieur Jean-Pierre ROY

2 - Collège des représentants des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées : (17 membres)

Chambres d'Agriculture (44, 49, 79 et 85) :
Monsieur Frédéric BORDERON – CA85
Monsieur Fabien CHAUVÉAU – CA49
Madame Véronique GODET – CA44
Monsieur Thierry BERNIER – CA79

Fédération des maraîchers nantais :

19, rue Montesquieu – BP 60827 85021 La Roche-sur-Yon Cedex
Tél. : 02 51 44 32 32 – Mél. : ddtm@vendee.gouv.fr
Ouverture au public : du lundi au vendredi, de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

Madame Koumba CHASSAIN

Agrobio 79 :
Monsieur Pascal BONNET

Chambre de Commerce et d'Industrie de Nantes - Saint-Nazaire :
Monsieur Ludovic JAMET

Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat des Pays de la Loire (CRMA) :
Madame Béatrice WATTIAU

Fédérations pour la pêche et la protection du milieu aquatique (44 et 85) :
44 : Monsieur Jacques GAUDIN
85 : Monsieur Joseph BRAUD

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Sèvre et Bocage :
Madame Blandine DESNOUHES

Association Vendéenne des Amis des Moulins de Vendée (AVAM) :
Monsieur Daniel GUICHET

Unions Départementales des Associations Familiales (UDAF) 79 et 85 :
Madame Marie-Thérèse GEMARD

Ligue de Protection des Oiseaux de Vendée (LPO) :
Monsieur Sébastien BRIN

Association Sèvre environnement :
Monsieur Jacky AUBINEAU

Association Terres et Rivières :
Monsieur Alain ETHIOUX

Comité Régional de Canoë-Kayak des Pays de la Loire :
Monsieur Dominique MORIN

3 - Collège des représentants de l'État et de ses établissements publics : (11 membres)

- le Préfet coordonnateur du Bassin Loire-Bretagne
- le Préfet de la Vendée
- le Directeur de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne
- la Directrice Régionale Pays de la Loire de l'Office Français de la Biodiversité
- le Directeur Régional Nouvelle Aquitaine de l'Office Français de la Biodiversité
- la Directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire
- le Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement Nouvelle Aquitaine
- le Directeur départemental des territoires et de la mer de la Vendée
- le Directeur départemental des territoires et de la mer de la Loire-Atlantique
- le Directeur départemental des territoires de Maine-et-Loire
- le Directeur départemental des territoires des Deux-Sèvres

ou leur représentant